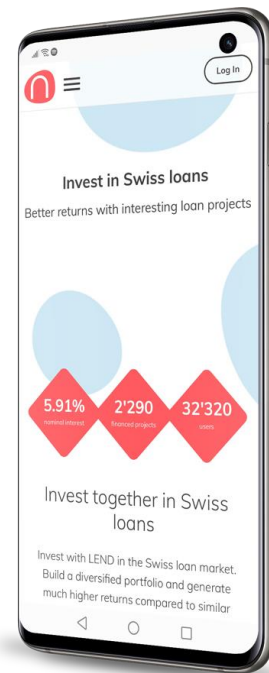


Switzerland AG

«C'est pourquoi eBill il est si bon»

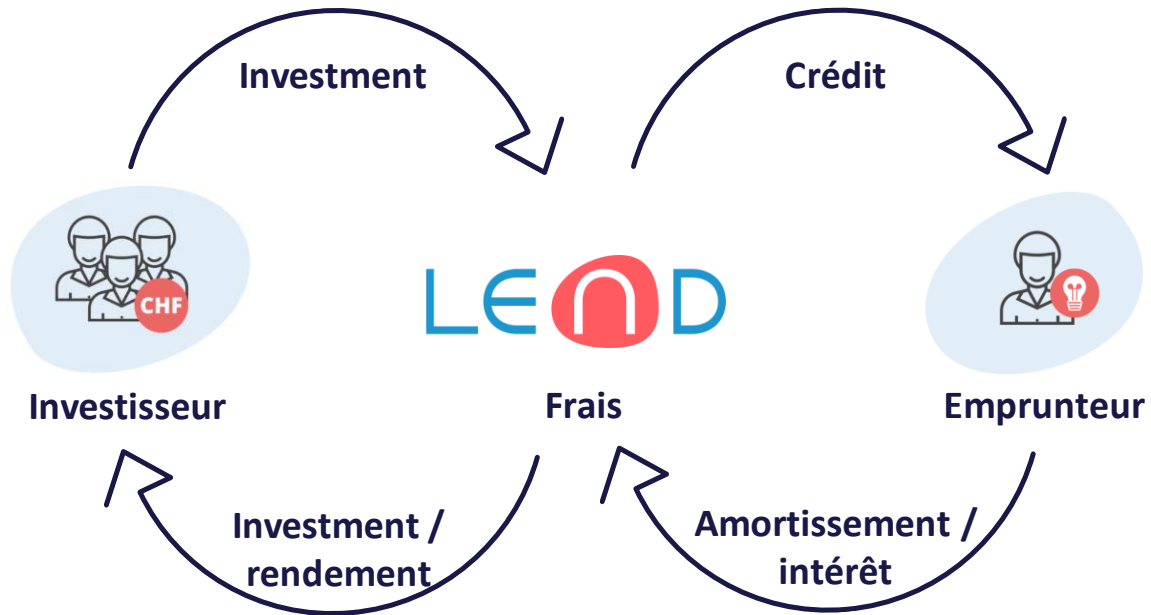


Nils Samuelsson – nils@lend.ch



Qu'est-ce que LEND?

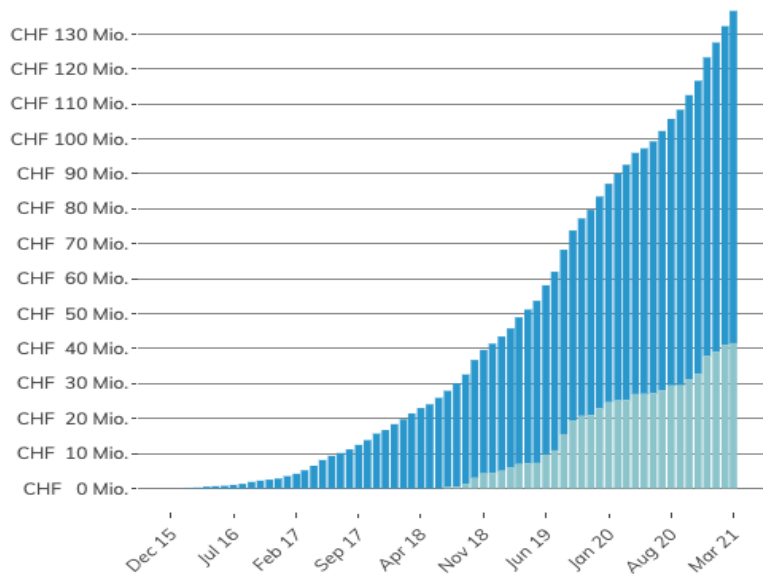
Plateforme de crédit en ligne Nous mettons en relation les investisseurs et les emprunteurs. Les investisseurs obtiennent un rendement nettement supérieur et les emprunteurs bénéficient de taux d'intérêt bas. Peer-To-Peer. Sans banque au milieu.



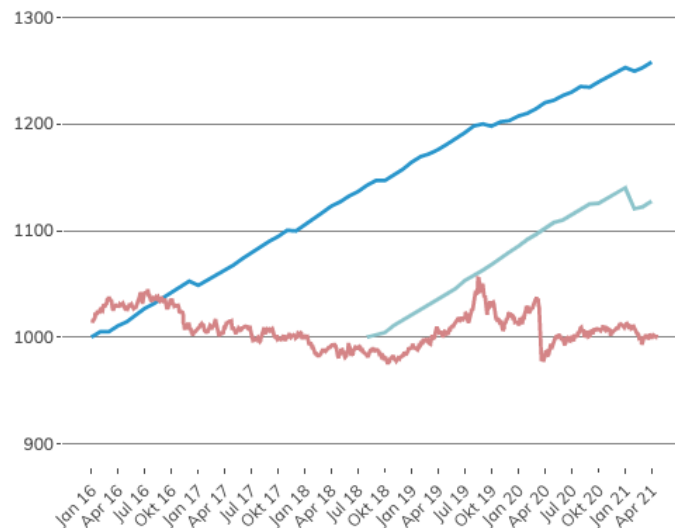
Est-ce que cela fonctionne du point de vue des investisseurs?

Plus de 135 millions CHF versés. Le marché suisse des produits à revenu fixe ne connaît pas de meilleures performances

Le volume est une chose



... et il n'y a pas de meilleure performance!



Est-ce que cela fonctionne du point de vue de l'emprunteur?

LEND est connu par la publicité, du fait du taux d'intérêt effectif minimum de 3,5%. Il ne s'agit pas d'une offre d'appel 15% de nos emprunteurs se trouvent dans cette catégorie.

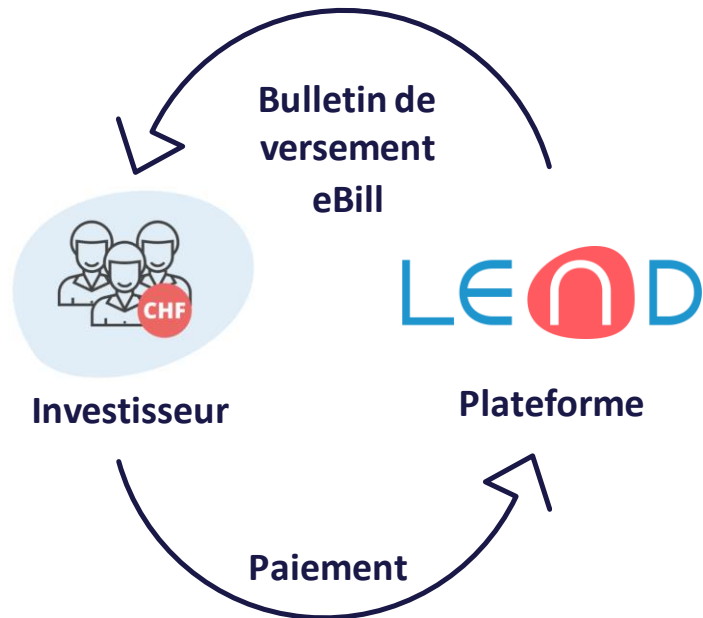


À 3,5%, les banques ne sont pas en mesure de rivaliser. Leurs coût de capital est plus élevé. Notre capital se trouve auprès des 3800 investisseurs enregistrés. Il a besoin d'un «accès» facile et sécurisé



Utilisation de eBill chez LEND

Une fois que tous les investisseurs ont accepté un crédit, la plateforme envoie des factures pour les investissements. En option une facture eBill.



Avantages pour l'investisseur:

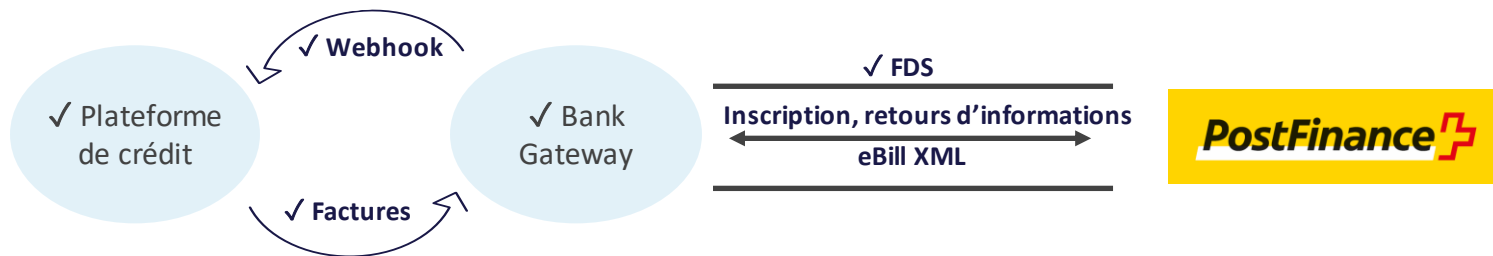
- **Compte de placement virtuel via eBill et RoboInvest (placement automatique d'un certain volume dans les classes de risque souhaitées)**
- **Gouvernance claire: l'investisseur a le contrôle des paiements**
- **Le fait de payer avec eBill est pratique**

Avantages LEND:

- **Contournement des réglementations pour les comptes de placement**
- **Bilan virtuel via eBill et RoboInvest**
- **Statut retours d'information sur la facture (eBill)**
- **Les investisseurs paient cinq jours plus vite, pour une qualité élevée et constante**

Mise en œuvre d'eBill

Du premier entretien le 3 février 2020 au lancement le 25 mars 2020



Bonnes conditions préalables:

- ✓ Transport (FDS) vers et depuis les partenaires réseau (PostFinance)
- ✓ Traitement de relevés bancaires électroniques
- ✓ Facturation (PDF avec bulletin de versement)

À faire:

- Page d'inscription modèle à eBill: logo de l'entreprise, champs optionnels
- Traitement des connexions et déconnexions (fichier CSV quotidien)
- Création facture eBill (YellowBill Invoice)
- Traitement retours d'informations
- Extension de la surveillance

Les plus grands défis

Technique:

L'un des cadres logiciels utilisé par nos soins (Spring Integration) n'a pas fonctionné avec la plateforme de test pendant le téléchargement sFTP.

Processus:

Dès que nous avons le consentement de tous les investisseurs pour un crédit, nous envoyons un e-mail et demandons à l'investisseur de régler la facture dès que possible. - À ce moment, la facture eBill n'est encore qu'en route et il se peut qu'elle ne soit pas encore dans l'e-banking de l'investisseur.

Entreprise:

Comment faire pour que mes clients activent eBill? Malgré deux blogs et quelques entretiens personnels, eBill n'est encore répandu qu'à 35% auprès de nos investisseurs. Malgré des avantages évidents.

Est-ce que LEND introduirait à nouveau eBill?

→ Absolument, car les investisseurs s'expriment toujours de manière favorable à l'égard de la facturation électronique. Pour eux, eBill est simple et pratique. En outre, nos attentes ont été satisfaites et à des coûts de développement qui sont gérables.

Q&A

Contact

Nils Samuelsson
Senior Dev & DevOps

Switzerland AG
Hofackerstrasse 13
8032 Zurich

nils@lend.ch 
www.lend.ch 

Disclaimer

Ces documents ont été élaborés par SIX Group SA, ses sociétés sœurs et apparentées et/ou ses succursales («SIX» collectivement) aux fins d'utilisation exclusive par les personnes à qui SIX les adresse. Ces documents et leur contenu ne représentent pas un engagement, une recommandation, une recommandation de placement, une offre, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'informations financières, de produits, de solutions ou de prestations. Ils servent exclusivement à des fins d'information et peuvent faire l'objet de modifications en tout temps, sans préavis. SIX n'endosse aucune obligation d'actualiser ces documents, de les modifier, voire d'en tenir le contenu à l'état le plus récent. SIX ne donne pas de déclarations, garanties ou promesses – ni explicitement ni implicitement – en matière d'exactitude, d'exhaustivité, d'adéquation, d'aptitude ou de fiabilité du contenu de ces documents et n'en donnera également pas dans le futur. SIX et ses membres du Conseil d'administration, cadres, collaborateurs, représentants et délégués excluent toute responsabilité pour des pertes, dommages ou perturbations occasionnés par ou en relation avec ces documents. Ces documents sont la propriété de SIX et ne peuvent en aucune façon être imprimés, copiés, reproduits, publiés, transmis, présentés ou diffusés sans le consentement préalable explicite et écrit de SIX.

© 2021 SIX Group SA. Tous droits réservés.

